

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**Liberté - Egalité - Fraternité**

**PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS**  
**Direction du Développement Durable et des Collectivités Locales**  
Bureau de l'environnement

====  
**APPLICATION DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**CONCERNANT LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR**  
**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

====  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Demande d'autorisation d'exploiter des activités de préparation et de conservation de produits alimentaires**  
**par la SAS CARREFOUR HYPERMARCHÉS sur le site sis**  
**Centre commercial Beau Sevran, route des Petits Ponts, 93270 SEVRAN**

La SAS CARREFOUR HYPERMARCHÉS, dont le siège social se situe 1 rue Jean Mermoz, ZAE Saint-Guénault – BP75, 91002 EVRY Cedex, a présenté au préfet de la Seine-Saint-Denis une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une activité de préparation et de conservation de produits alimentaires, exercées au centre commercial Beau Sevran, route des Petits Ponts à Sevran (93270) et classable en autorisation sous les rubriques :

2221.1 : « Préparation ou conservation de denrées alimentaires d'origine animale par cuisson, découpage, appertisation, surgélation, congélation, lyophilisation, déshydratation, salage, saurage, séchage, enfumage, etc.... à l'exclusion des produits issus du lait et des corps gras, mais y compris les aliments pour les animaux de compagnie. La quantité de produits entrant étant supérieure à 2 tonnes par jour » ( AUTORISATION )

L'enquête publique se déroulera à **la mairie de Sevran, au Pôle urbain, situé 1 rue Henri Becquerel à Sevran, du 21 mai 2012 au 22 juin 2012 inclus.**

Toute personne qui aurait à présenter des observations, pourra les faire connaître, pendant la durée de l'enquête publique, en les consignnant sur le registre d'enquête pendant les heures d'ouverture de la mairie ou en les adressant à la mairie de Sevran à Monsieur Joanny DURAFOR, commissaire-enquêteur chargé de procéder à l'enquête publique.

Le dossier de demande d'autorisation, comprenant une étude d'impact, et le registre seront disponibles durant l'enquête **en mairie de Sevran, Pôle Urbain, 1 rue Henri Becquerel.** Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Sevran, pour recevoir les observations du public, aux jours et heures ci-après :

<b>- LUNDI 21 MAI 2012</b>	<b>8H30 – 11H30</b>
<b>- MERCREDI 30 MAI 2012</b>	<b>14H00 – 17H00</b>
<b>- JEUDI 7 JUIN 2012</b>	<b>9H00 – 12H00</b>
<b>- SAMEDI 16 JUIN 2012</b>	<b>9H00 - 12H00</b>
<b>- VENDREDI 22 JUIN 2012</b>	<b>14H30 – 17H30</b>

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Seine-Saint-Denis et à la mairie de Sevran.

Des informations peuvent également être demandées à la personne responsable du projet au sein de la société Carrefour, M. Thierry LALO.

La décision susceptible d'intervenir à la fin de cette procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions et prise par arrêté du préfet ou un refus.